

## Règles d'utilisation de la technologie - Elèves

Rochambeau, l'École internationale française ("Rochambeau") donne accès à des ressources technologiques au service de notre enseignement pour les élèves de tous les niveaux scolaires. Ces ressources sont destinées à être utilisées à des fins académiques uniquement ET seulement pour soutenir vos efforts à Rochambeau. Toutes les plates-formes technologiques fournies (matériel, logiciel, i-cloud) sont couvertes par ce document, et vous serez tenu responsable de toute utilisation qui en découle et/ou ayant un impact sur les membres de la communauté de Rochambeau (étudiants, enseignants/personnel, parents, etc.). Nous pensons que l'utilisation de la technologie est nécessaire pour développer des compétences tout au long de la vie qui faciliteront la collaboration et le dialogue, les compétences écrites et verbales, l'accès au contenu et aux outils, et le développement des connaissances. Nous sommes heureux de vous donner accès à ces ressources et nous espérons que vous en tirerez pleinement parti dans vos projets à Rochambeau.

### Vie privée :

Que vous utilisiez un appareil fourni par l'école, un appareil personnel avec des comptes Rochambeau installés ou accessibles, ou que vous accédiez/partagez/transmettiez ou receviez des ressources via la connexion Internet de l'école, vous devez, en tant qu'élèves, respecter nos attentes en matière de vie privée. Bien que nous soutenions votre utilisation de nos ressources dans la poursuite de vos études, nous attendons également de vous que vous agissiez en tant que représentant de Rochambeau à tout moment. Rochambeau se réserve le droit de surveiller, d'inspecter, de copier, d'examiner et de stocker des données, à tout moment et sans préavis. Toute utilisation de nos ressources technologiques sera la propriété de Rochambeau.

### Attentes d'utilisation générale

#### 1. Comptes :

- a. Au minimum, vous aurez accès aux systèmes au moyen de deux logins :
  - i. Une connexion à l'ordinateur (généralement votre nomdefamille+initialeduprénom, par exemple smithj)
  - ii. Un login GSuite (généralement nomdefamille+initialeduprénom@rochambeau.org)
- b. Ces comptes vous seront fournis pour accéder aux ressources de la communauté
- c. Il est de votre responsabilité de vous souvenir de ces mots de passe et vous devriez :
  - i. Ne jamais communiquer vos mots de passe à d'autres personnes que vos parents, vos professeurs (si nécessaire) ou le service informatique. **NE JAMAIS PARTAGER VOTRE MOT DE PASSE AVEC D'AUTRES ÉTUDIANTS**
- d. Votre login GSuite peut être utilisé pour accéder à d'autres ressources. Si vous pensez que votre mot de passe a été compromis, vous devez le changer immédiatement ou le signaler au service informatique

#### 2. Courrier électronique : L'utilisation du courrier électronique de Rochambeau est limitée à la communication avec les membres de la communauté scolaire (y compris les enseignants, les étudiants, les conférenciers invités, le personnel, les universités, les parents, etc.)

- a. Votre e-mail Rochambeau ne doit pas être utilisé pour communiquer avec des contacts personnels, etc. pour quelque raison que ce soit
- b. Lorsque vous utilisez le courrier électronique pour communiquer, vous devez utiliser les règles d'usage et formules de politesse appropriées, la grammaire et le ton doivent être courtois
- c. La communication avec les autres élèves doit se limiter à des discussions sur les activités liées à Rochambeau (travail en groupe, devoirs, devoirs à la maison, clubs, sport, etc.)

- d. Si vous avez besoin d'aide pour vos comptes/accès veuillez contacter le service informatique à l'adresse [stechsupport@rochambeau.org](mailto:stechsupport@rochambeau.org)
- 3. Ordinateurs dans les salles de classe, la bibliothèque et les chariots :**
- a. Vous devrez utiliser le login Windows fourni par votre école pour la plupart de ces ressources
- N'oubliez pas de vous déconnecter à la fin de chaque utilisation ou classe
  - Vous ne devez apporter aucune modification au système d'un ordinateur ou d'un appareil de l'école, pour quelque raison que ce soit
  - Vous ne devez pas modifier les paramètres du réseau (sans fil, etc.) sans l'autorisation du service informatique
  - Vous devez remettre l'appareil sur le chariot et le rebrancher à la fin de votre session.
- 4. Enseignement en ligne/mixte/hybride**
- a. L'utilisation de plateformes de chat et de vidéo en ligne pour soutenir notre programme académique peut être nécessaire au cours de l'année scolaire
- Vous devez agir avec la même responsabilité que vous le feriez en classe, sur le campus
  - Le fait de ne pas agir de manière responsable dans Zoom, Google Meets, Google Chats ou d'autres activités en ligne fournies par Rochambeau peut entraîner des conséquences disciplinaires, y compris la perte de votre accès
  - La fonction Chat de Google Meet doit être utilisée UNIQUEMENT avec l'autorisation de vos professeurs. Vous n'êtes pas autorisé à utiliser l'outil de chat pour des conversations non académiques avec d'autres étudiants
  - Lorsque vous utilisez Google Meet/Zoom avec votre professeur, vous n'êtes pas autorisé à revenir à la rencontre sans autorisation
  - RAPPEL : toutes les activités dans Google sont archivées

#### **Matériel délivré par l'école (uniquement pour les classes qualifiées)**

Tous les appareils scolaires (iPad, Chromebook, ordinateur ou autres) sont la propriété de Rochambeau. Les élèves et les familles se voient confier ces appareils afin de favoriser les meilleurs résultats scolaires pour chaque utilisateur. Vous devez traiter ces appareils avec le plus grand soin possible et en assumer la responsabilité une fois que vous en avez pris possession. Ces appareils doivent être utilisés à des fins éducatives uniquement, dans le respect de toutes les lois fédérales et d'État concernant la violation des droits d'auteur, l'utilisation équitable, le plagiat et l'utilisation ou la reproduction non autorisées de la propriété intellectuelle.

Nous comprenons que des accidents peuvent survenir, cependant, une fois que l'appareil est en possession de la famille, tout endommagement doit être immédiatement signalé au département informatique et sera à la charge de la famille. Les parents sont invités à veiller à l'utilisation appropriée des appareils à la maison et à vérifier que les élèves respectent les mêmes règles qu'à l'école.

Chaque élève est responsable de l'entretien et de la maintenance de son matériel. Voici quelques principes de bon sens à garder à l'esprit :

- L'appareil scolaire doit toujours rester dans sa housse de protection (les chromebooks doivent rester dans leur étui lorsqu'ils ne sont pas utilisés)
- L'iPad doit être chargé à 100 % chaque nuit et prêt à être utilisé en classe au début de chaque journée
- Les fiches et les câbles doivent être insérés et retirés avec précaution
- Ne jamais laisser tomber ou poser un objet lourd sur l'appareil
- Gardez l'appareil loin de toute nourriture ou boisson

- Utilisez uniquement un chiffon doux ou un produit spécialement conçu pour nettoyer les ordinateurs ou les tablettes
- Ne laissez pas votre appareil sans surveillance. L'iPad doit toujours être rangé dans la salle de classe, dans le casier, ou avec vous dans votre sac d'école ou votre sac à dos
- Ne prêtez pas votre appareil à un autre étudiant
- Ne soumettez pas votre appareil à une chaleur extrême. Ne le laissez pas dans un véhicule
- Toutes les étiquettes doivent rester apposées
- L'espace de stockage de chaque appareil est limité. Les contenus scolaires ont la priorité sur tout le reste et doivent être stockés dans votre compte Google Drive pour être conservés en toute sécurité
- Chaque élève comprend qu'il doit remettre immédiatement l'appareil fourni par l'école à tout membre du personnel qui en fait la demande

### Règles pour une utilisation efficace des appareils scolaires

- **Mon professeur détermine comment et quand utiliser l'appareil fourni par l'école** : les appareils scolaires doivent être utilisés selon les instructions de mon enseignant et uniquement avec les applications nécessaires à l'exercice ou à la tâche demandées. Je viendrai en classe avec mon appareil complètement chargé et prêt à l'emploi.
- **Je n'utiliserai pas mon appareil en dehors de la salle de classe** : je n'utiliserai pas mon appareil dans les couloirs, à la cafétéria pendant le déjeuner ou la pause ou pendant les exercices de confinement ou d'incendie. Si je dois utiliser mon appareil en dehors de la salle de classe, j'obtiendrai l'autorisation de mon enseignant ou d'un autre adulte.
- **J'agirai de manière responsable à la maison** : Mes parents décideront comment et quand je pourrai utiliser l'appareil fourni par l'école. Je ne peux télécharger que les photos, les vidéos et les textes/emails qui concernent mes travaux scolaires et qui sont demandés par mon enseignant. Je ne peux pas télécharger de musique, de jeux ou d'applications de médias sociaux sur l'appareil fourni par mon école.
- **J'utiliserai l'Internet et mon compte GSuite de manière responsable** : Mon appareil scolaire n'aura que mes comptes fournis par Rochambeau. J'utiliserai mon compte GSuite uniquement pour des activités scolaires. Les médias sociaux tels que Snapchat, Instagram, Facebook ne sont pas autorisés. Je n'utiliserai pas mon téléphone comme un hotspot. Je n'ajouterai aucun compte de courrier électronique personnel.
- **Je serai toujours respectueux des autres** : Mon appareil scolaire est un appareil électronique personnel (AEP). Je ne le prêterai pas à d'autres personnes ni n'emprunterai d'autres appareils ou AEP fournis par l'école. Je demanderai à mon professeur la permission de filmer la leçon ou de prendre une photo du tableau blanc. J'obtiendrai l'autorisation des autres élèves avant de partager des photos, des vidéos ou des documents textuels appartenant à d'autres élèves ou à des particuliers. Je n'utiliserai des écouteurs qu'après avoir obtenu la permission de le faire et uniquement pour des tâches liées à l'école.
- **J'utiliserai de manière appropriée les contenus auxquels j'aurai accès en ligne ou par le biais de livres, de livres électroniques ou d'autres sources** : par définition, le plagiat est l'acte de copier les idées ou les mots d'une autre personne sans lui accorder de crédit. Le plagiat est une infraction grave et peut entraîner des mesures disciplinaires.

### Fonctionnement des appareils de l'école

- Google Drive doit être utilisé pour stocker les travaux, devoirs et autres documents créés sur votre appareil scolaire
- Rochambeau a acheté et installé des applications qui sont appropriées à votre cursus actuel et ne doivent pas être retirées de votre appareil pour quelque raison que ce soit
- Les mises à jour des appareils doivent être lancées, lorsqu'elles sont alertées



- Tous les élèves doivent rendre leurs iPads, avec tous les accessoires, à Rochambeau à la fin de chaque année scolaire ou sur demande. Si un élève quitte Rochambeau pendant l'année scolaire, il doit rendre son iPad, avec tous les accessoires, au plus tard lors de son dernier jour à l'école
- Si vous ne retournez pas les appareils et accessoires fournis par votre école, vous risquez d'être privé d'appareils à l'avenir, de perdre vos relevés de notes et de vous voir infliger d'autres sanctions

## Réparation des appareils scolaires

Si votre appareil ne fonctionne pas correctement il doit être renvoyé au département informatique qui l'inspectera et déterminera la marche à suivre. Si l'appareil ne peut pas être réparé rapidement, un autre sera temporairement remis à l'étudiant jusqu'à ce que le problème soit résolu.

Si la nature de la réparation va au-delà d'un problème de programmation ou d'application (c'est-à-dire écran cassé, appareil plié, etc.) les parents seront facturés selon le barème suivant :

- Première réparation : 50 % du coût de l'appareil
- Deuxième réparation : 75 % du coût de l'appareil
- Troisième réparation : 100 % du coût de l'appareil

En outre, si les accessoires ne sont pas retournés en état de fonctionnement et non endommagés, les frais suivants seront encourus. Si vous choisissez de remplacer l'accessoire vous-même, veuillez contacter le département informatique pour obtenir les numéros de pièces de rechange ou les liens corrects.

### iPads :

- Brique d'alimentation : \$30 USD
- Charge/cordon lumineux : \$20 USD
- Etui de protection : \$50 USD
- Casque : \$30 USD

### Chromebooks :

- Chargeur : \$60 USD
- Stylet : \$35 USD
- Etui de protection : \$50 USD

Les étudiants et leurs familles doivent savoir que si les dommages subis par un appareil sont le résultat d'une négligence grave, d'un abus excessif ou d'une imprudence de la part de l'étudiant, le coût total de la réparation ou du remplacement sera facturé et des mesures disciplinaires pourront être prises. Une manipulation soignée et un entretien approprié sont toujours nécessaires. Si votre iPad est perdu/volé, veuillez contacter immédiatement le département informatique afin qu'il puisse être suivi. Si l'iPad n'est pas retrouvé et retourné dans les deux semaines, le coût total de l'appareil sera débité de votre compte.